



Changement de statut étudiant étranger

Par **ngom6**, le **19/09/2011** à **13:31**

Bonjour

Je suis étudiant étranger avec un titre de séjour portant la mention étudiant-élève. Je vis avec ma petite amie qui est résidente (titre de séjour de 10 ans), elle est enceinte de moi. j'aimerais savoir si je pourrai changer de statut avec la naissance de l'enfant et en faisant un pacs? Merci de me répondre

Par **Domil**, le **19/09/2011** à **13:58**

La naissance de l'enfant ne changera rien puisqu'il ne sera pas Français.
Le PACS n'est qu'un élément d'appréciation.
Mariez-vous